soulac
sur mer

Climats N°69

Le journal de la ville de Soulac-sur-Mer • Été 2018

mairie : contact@mairie-soulac.fr
bureau d'information touristique : soulac@oceanesque.fr
communauté de communes : sg@ccmedocatlantique.fr

Édito

« L'EXCEPTION SOULACAISE » *« La ville a profondément changé. Elle est magnifique ! »*

Imaginez notre fierté lorsque ces paroles sont prononcées en public par Christian Jean Dit Cazaux, commissaire-priseur, expert en art notamment de l'Ecole Bordelaise, et désormais conseiller culturel de la ville de Soulac-sur-Mer.

Ami des fondateurs du Musée d'Art Contemporain de Soulac, il nous fait redécouvrir le fonds artistique qu'ils avaient constitué et qui était resté encore inexploité d'œuvres majeures de cette Ecole Bordelaise. L'exposition estivale 2018 intitulée – et pour cause - « *Ni vu ni connu* » succède ainsi à « *Invitation au regard* » de 2017.

La reconnaissance du regard d'un expert sur l'ensemble du patrimoine nous conforte sur les orientations des métamorphoses que nous menons dans le respect de l'âme de la Ville.

Bientôt, dans la limite de nos finances, et après avoir sécurisé la plage centrale par la réalisation de l'épi « Barriquand », nous allons ensemble nous lancer dans la réhabilitation du Front de Mer, en conformité avec son histoire faite de flux et de reflux de l'océan et des touristes.

Notre ambition reste que le plus grand nombre profite de l'exception soulacaise dans toute la diversité de ses domaines.

Xavier Pintat
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur honoraire de la Gironde

Une pointe de démocratie

EXTRAITS DES SÉANCES des 4 et 13 Avril 2018

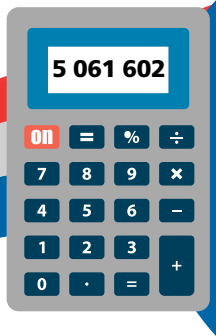

FINANCES

Les taux de fiscalité restent inchangés en 2018 pour la 9ème année consécutive.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2017

BUDGET PRINCIPAL :

- **1 856 964,49 € en résultat cumulé de fonctionnement ;**
- **1 495 034,95 € en résultat cumulé d'investissement.**

Les dépenses de fonctionnement sont globalement inférieures aux prévisions (charges à caractère général, charges de personnel, charges financières, charges de gestion courante…). Certaines dépenses sont incompressibles.

Les recettes de fonctionnement :
Les recettes réalisées sont légèrement inférieures aux prévisions.

Les principales réalisations d'investissement concernent : la voirie, les installations sportives, l'aménagement de la Place de la Basilique, l'enfouissement des réseaux France Télécom, l'Hôtel de Ville, l'électrification rurale, l'environnement, la restauration de la Basilique, le Palais des Congrès, la vidéo protection, l'éclairage public, la communication, la rénovation du Front de Mer, l'achat de terrains, de matériel, de matériel de transport, travaux de bâtiments…

L'excédent de fonctionnement compense le besoin d'investissement après affectation des résultats.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

- **En section d'exploitation le résultat cumulé s'élève à 229 985,74 € ;**
- **En section d'investissement le résultat cumulé est de 34 946 € ;**

BUDGET ANNEXE DE L'AÉRODROME :

- Résultat de l'exercice 55 860,91 € en fonctionnement ;
- Résultat cumulé d'investissement – 32 656,44 €.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE PIGEONNIER :

- Résultat cumulé de 273 369,00 € en fonctionnement ;
- Résultat cumulé de - 1 122 457,57 € en investissement (correspondant pour l'essentiel au stock de terrains non vendus).

BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS ET D'HÉBERGEMENT :

Il présente un résultat cumulé de 172 354,81 € en fonctionnement et un résultat cumulé de - 93 612,14 € en investissement. Ce budget annexe est désormais clos et scindé en deux parties ;

L'activité centre d'hébergement est rattachée au budget principal (+ 86 177,41 € en fonctionnement et - 46 806,07 € en investissement). L'activité Camping des Oyats est rattachée au budget annexe Camping des Oyats créé le 18 décembre 2017 (+ 86 177,41 € en fonctionnement et - 46 806,07 € en investissement).

BUDGET ANNEXE DU CAMPING DES GENÊTS :

L'exercice présente un résultat de 118 299,20 € en fonctionnement et de 27 387,25 € en investissement.

LES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le vote des budgets primitifs 2018 fixe les dépenses et les recettes de la commune pour l'année.

Le maire Xavier Pintat a détaillé et synthétisé les documents et exposé l'importance d'une vigilance accrue sur les chapitres des dépenses. Les dotations devraient être en très légère progression.

- Le budget principal s'équilibre à 9 249 189,00 € en section de fonctionnement (contre 9 381 569,00 € en 2017) et 10 424 618,00 € en section d'investissement (le programme de réhabilitation du Front de Mer constituant la priorité 2018).
- Le budget annexe de l'eau et l'assainissement s'équilibre à 2 274 101 € en exploitation et 2 118 455 € en investissement.
- Le budget annexe de l'aérodrome s'équilibre à 104 301 € en fonctionnement et 136 214 € en investissement.
- Le budget annexe du Camping des Oyats s'équilibre à 461 841 € en fonctionnement et 219 241 € en investissement.
- Le budget annexe du lotissement Le Pigeonnier s'équilibre à 3 563 071 € en fonctionnement et 3 302 438 € en investissement.
- Le budget annexe du camping Les Genêts s'équilibre à 369 243 € en exploitation.

UN « MARCHÉ DES SAVEURS » NOCTURNE VA VOIR LE JOUR :

Les 7, 14, 21, 28 juillet, les 4, 11, 18 et 25 août, et le 1er septembre entre 18h et 23h sur la place Aliénor d'Aquitaine. Le droit d'occupation du domaine public s'élève à 4 000 € pour 225 m². Le tarif sera éventuellement révisé à partir de la 2ème année en fonction des résultats.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Dans le cadre des travaux avec l'ONF en forêt domaniale, **la participation de la commune de Soulac s'élève à 2 280 €** par mise à disposition de moyens humains et matériels pour l'entretien des équipements et 9 470 € (dont 6 400 € par mise à disposition de moyens humains et matériels) pour l'entretien des pistes cyclables.

FINANCES :

Admissions en non-valeur à la demande du contrôleur du Trésor pour impossibilité de recouvrement : 3 434,68 € au budget principal et deux états de 27 707,21 € et 1 279,53 € à celui de l'eau et de l'assainissement.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE DES OLIVES

La Ville de Soulac dispose de deux cimetières : celui des Olives et celui du Jeune Soulac. Or le nombre de concessions disponibles ne cesse de diminuer de façon significative ces dernières années malgré les opérations de reprise de concessions menées en 2009 et en 2016.

Le nombre de concessions disponibles au 1er janvier 2018 s'élevait à 60 (17 au cimetière des Olives et 43 à celui du Jeune Soulac). Ce qui se traduira à court terme par une saturation si l'on considère la moyenne annuelle des acquisitions de concessions (12 par an entre 2012 et 2017).

Il est donc décidé de procéder à l'agrandissement du cimetière des Olives sur une partie de la parcelle AC 126, en continuité du cimetière actuel, permettant ainsi la création de 132 concessions de 9 m², divisibles en fonction de la demande en concessions de 4,5 m².

La parcelle AC 126 a fait l'objet d'une étude hydrogéologique réalisée par le cabinet ANTEAGROUP. Le rapport de contrôle subordonne la réalisation du projet soit à une rehausse du sol de 2m par apport de matériaux de remblai approprié, soit à la mise en place de caveaux dits « autonomes conformes à la norme NF P 98-049 ». Les élus ont opté pour la 2ème solution. Le coût prévisionnel à ce stade est estimé à 105 880 € TTC.

Au préalable le projet sera soumis à enquête publique, à l'avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques (C.O.D.E.R.S.T.) et à une autorisation préfectorale.

Ecole

MON RESTAU RESPONSABLE

Le collège Georges Mandel et l'école primaire Jules Ferry partagent le restaurant scolaire du collège. Les deux établissements signent la charte de l'opération « Mon restau responsable » menée par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le Réseau Restau'co. Les modalités de mise en place sont dirigées par Virginie Pénicaud de CPIE Médoc et le chef du restaurant Christophe Dupin.

Ils s'engagent pour deux ans sur quatre thèmes : bien-être, assiette responsable (objectif 15 % de produits bio d'ici 2020), écogestes (tri des déchets, pesée des restes de pain...), engagement social et territorial. Un repas « local » est servi chaque année avec uniquement des produits du terroir.

PRIX AMOPA

Trois élèves du collège Georges Mandel ont été mis à l'honneur en 2018 par l'Amopa (association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques).

Hortense Dupéré-Miteau (3ème A) enlève le premier prix pour la Gironde du concours « Défense et illustration de la langue française » devant Flavian Bahougne (3ème C) et Kéoni Maymon (3ème B). Ils ont traité un sujet libre portant sur l'autobiographie.

L'AMOPA émane de l'Ordre des Palmes Académiques fondé par Napoléon 1er en 1808.

PARLEMENT DES ENFANTS

Le 21 juin, les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry ont représenté la 5ème circonscription de la Gironde au Parlement.

La classe de CM2 du directeur Laurent Bisetto était mise à l'honneur dans le cadre du 22ème Parlement des enfants pour un travail effectué avec Agnès Charrier, professeure de CM1.

L'Inspecteur de l'Education Nationale Joan Mathé et le député de la 5ème circonscription Benoît Simian avaient fait auparavant le déplacement à Soulac afin de féliciter les 27 élèves de la seule classe lauréate de la circonscription. L'éducation citoyenne n'est pas un vain mot à l'école Jules Ferry. Benoît Simian a pu le constater, les concepts et symboles républicains, vocabulaire spécifique, fonctionnement parlementaire parfaitement maîtrisés, ont donné lieu à des échanges pointus entre le député et les élèves.

Leur proposition de loi, si elle est retenue au plan national, sera défendue à l'Assemblée Nationale.

Voici (déclinés ensuite en quatre articles), les motifs qui ont retenu l'attention du jury académique : ***« Afin que dès leur plus jeune âge, les enfants soient sensibilisés à la protection de la biodiversité, il faut que chaque établissement scolaire puisse bénéficier, dans sa cour ou à proximité, d'un espace consacré à la réalisation d'un mini-écosystème local que les élèves réaliseraient et entretiendraient eux-mêmes pour une observation régulière et des expérimentations tout au long des saisons. Car ce sont les enfants d'aujourd'hui qui protégeront la planète demain ».***

Le projet reprend une expérimentation de plantations déjà concrétisée au sein du conseil communal des jeunes dans le cadre d'un échange intergénérationnel avec les résidents de Soleil d'Or.

Galopins de Guyenne

Les Galopins de Guyenne sont en forme en ce début d'année 2018. Les podiums locaux, nationaux et internationaux se cumulent. En ligne de mire, le point d'orgue de la saison pour la ville de Soulac, la Virée des Galopins du 22 juillet.

Les marathons de Paris puis Madrid ont permis à Gaétan Laboy et Jérôme Bissirieix d'améliorer leur meilleurs temps sur la distance, pendant que d'autres soit effectuaient leur premier marathon soit se préparaient pour d'autres échéances en participant au semi-marathon (une vingtaine de galopins a participé à ce déplacement madrilène). D'autres Galopins ont opté eux pour le trail avec des participations à la Skyrhune à Ascain, aux Arcs, trail de Bagnères, à l'Euskal trail (130 km).

On pourrait encore citer des marathons, semi-marathons, trails à Paris, Bordeaux, Saint-Jean-de-Luz, Gavarnie, la tournée des Cuviers de Listrac, le Frenchman…

VOYAGE EN ALLEMAGNE

Dix Galopins (dont six coureurs) étaient en déplacement du côté de Riesenbeck pour participer aux six jours à partir du 5 mai dernier. Christian Bayle pour la quatrième fois, Bernard Chauvin pour la troisième et Annie-Rose Germain, Xavier Carabin, Joël Dutil et Michel Villeneuve pour la première. Et contrat rempli pour tous, tous finishers ! Des 600 participants au départ, seulement 493 ont réalisé les six étapes et franchi la ligne d'arrivée. Chaque jour a lieu une étape avec un kilométrage qui varie de 18 à 23 km (avec un dénivelé de 150 à 450 m). « *Un défi, un challenge sur une épreuve où l'amitié avec les autres coureurs mais également avec les organisateurs et bénévoles est toujours aussi présente et forte* » selon le président Christian Bayle.

Les résultats sportifs ont été au rendez-vous puisque les Galopins ne se sont pas contentés de participer mais également de ramener des lauriers avec quatre podiums.

LA VIRÉE DES GALOPINS

La Virée des Galopins du 22 juillet, rendez-vous incontournable de la course à pied en Gironde, propose : les circuits de 6 km (urbain) de 15 km (nature), les trois courses enfants et la marche randonnée. Sans oublier son légendaire, superbe et coloré buffet ! Le chronométrage est effectué par puce électronique. 1 500 coureurs sont attendus.

Inscriptions gratuites et cadeaux pour tous les enfants : 500 m pour Les Pitchouns (nés à partir de 2009) ; 1 000 m pour les Poussin(e)s (2007/2008) chronométrés sans classement ; 2 500 m pour les benjamin(e)s (de 2003 à 2006) chronométrés et classés.

La marche randonnée de 12 km n'est ni classée, ni chronométrée.

Les Galopins de Guyenne est un club d'athlétisme affilié à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Chacun, du coureur débutant au confirmé peut se joindre à ses activités. L'encadrement est fait par des entraîneurs diplômés.

Pour tout renseignement : www.lesgalopinsdeguyenne.fr ou par tél. : 06 49 70 94 18 ou par email : galopinsguyenne@hotmail.fr

La Vie Soulacaise

FÊTE DU LIVRE

Les 14 et 15 avril : 16 ème Fête du Livre pour Robert Lagadeuc, président historique de l'association Ecume.doc. Il a annoncé officiellement son intention de passer le témoin en 2019.

Le chef d'orchestre « d'Ecume.doc » ainsi nommé par le maire Xavier Pintat lors des échanges de remerciements, en a profité pour rendre hommage à l'engagement associatif bénévole et remercier l'ensemble des partenaires d'un événement annonciateur de l'ouverture de la saison culturelle estivale.

Vendredi soir, en ouverture, le duo jazz d'Audrey Castera-Segura et Rija Randrianivosoa donné dans la salle socioculturelle avait fait le plein. Le lendemain, place aux livres au Palais des Congrès. Tout au long du samedi et du dimanche ont cohabité dédicaces de la soixantaine d'auteurs présents, ateliers d'écriture, d'arts plastiques, de développement personnel pour toutes les générations, conférences, échanges, rencontres, qui continuent à faire le succès de cette Fête du Livre. Ecume.doc est née en 2002 d'un salon déjà initié par Robert Lagadeuc de 1985 à 1994. Il était alors enseignant au collège de Soulac.

Xavier Pintat a mis l'accent sur « *le livre* » qui « *rend heureux et intelligent* », salué la présence de deux librairies à Soulac et l'engouement suscité chaque année.

BIKERS

Le 9 mai : « *L'esprit biker est apprécié à Soulac* ».

Le maire Xavier Pintat a ainsi accueilli le « Champagne Riders Group » cher à Daniel Milliet, l'un de ses adhérents également adjoint au sein du conseil municipal. Pour leur 5ème visite, ce club Harley présidé par Arnault Sainzelle et une cinquantaine de membres, ont suivi un programme riche pour la durée du week-end de l'Ascension. Les patrimoines (terre, mer, gastronomie) y figurent et une belle part est réservée aux visites de châteaux viticoles et de monuments Girondins.

FÊTE DES MÈRES

Le 27 mai : Marie Boutroy, a été distinguée comme mère méritante 2018 par la municipalité et le centre communal d'action sociale de Soulac. Xavier Pintat et Claude Martin lui ont remis les attributs de sa distinction en présence de sa famille. Marie Boutroy, professeur des écoles, chargée de la classe de moyenne section de l'école maternelle Jules Ferry de Soulac et son mari, Arnaud Boutroy, gendarme à Soulac, s'y sont installés en 2014 avec leurs trois enfants : Gabriel (9 ans), Tessa (bientôt 8 ans) et Raphaël (6 ans). Félicitations !

CMCS

EXPOSITION

Le 8 juin :

Les élèves des sections peinture sur bois de Claire Nebout, peinture sur soie de Josette Ducluzeau, dessin et peinture de Gauthier Joyeux ont verni l'exposition annuelle de leurs œuvres au Musée d'Art Contemporain en présence du maire Xavier Pintat, toujours ravi de partager ces instants. La section de musique de Michel Béziade a accompagné la fête avec un mini-concert classique.

THÉÂTRE

Le 15 juin :

La troupe de l'atelier théâtre du CMCS sous la direction de Sylvie Bouilleau, a offert sa représentation de fin d'année dans l'église du Jeune Soulac, spécialement aménagée en salle de spectacle. Chaque prestation fut appréciée et saluée par des applaudissements mérités. Les jeunes talents du « Marché du bonheur » n'auront bientôt plus rien à envier à l'éblouissant Mathis dans « la tirade du nez » de Rostand, à Marianne et Sylvie, ni à Alain, le spécialiste des problèmes relationnels entre des fleurs qui « ne peuvent pas se sentir ». Le plaisir des artistes a été largement partagé par le public.

JOURNÉE DU SPORT

Le 23 juin :

Chaque section sportive du CMCS a offert une démonstration de sa discipline et des progrès de ses adhérents.

Mémoire

8 MAI

***« Quand le bruit des armes s'est tu depuis longtemps, quand les plaies se sont lentement refermées, non sans laisser de profondes cicatrices, alors, vient le temps de la mémoire et de la reconnaissance »* (Jacques Chirac – 2002).**

Le 8 mai, anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde guerre mondiale de 1945, le maire Xavier Pintat et les élus, le Major Parioleau (gendarmerie), le lieutenant Braz (sapeurs pompiers), Jean-Claude Charrier (UNC), Jean-Claude Souan (Souvenir Français), les Jeunes Sapeurs Pompiers, le conseil communal des jeunes, les enfants des écoles et leurs enseignants, l'abbé Da Rocha, Franck Laporte (maire de Talais), se sont rassemblés au monument aux Morts puis dans la salle socioculturelle afin de célébrer « la victoire de la démocratie sur le totalitarisme » (Xavier Pintat).
« A nous de demeurer vigilants » avertit-il.

10 JUIN : CENTENAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CRÉATION DE L'UNC

Le 10 juin, après la célébration nationale du 12 mai à Paris, la commune de Soulac-sur-Mer a été choisie par le président de l'UNC (Union des Combattants) de Gironde Joël Le Cloître pour célébrer le centenaire de la création de l'UNC. L'UNC compte quelque 200 000 adhérents au niveau national dont 3 500 en Gironde.

Ce choix de Soulac n'est pas le fruit du hasard. Outre la Place Georges Clemenceau, elle est la seule ville d'Aquitaine où une rue est dédiée au Révérend Père Brottier dont les reliques reposent dans la Basilique Notre-Dame de la Fin des Terres.

Soulac a accueilli les 64 associations de l'UNC de Gironde afin de célébrer solennellement le centenaire de la création de l'UNC nationale au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918. Un soleil éclatant, une forêt de drapeaux, les hymnes, des uniformes, des élus, des citoyens concernés par centaines, avaient répondu à l'invitation de Joël Le Cloître et de Xavier Pintat. Les rappels historiques successifs ont associé Georges Clemenceau, le Révérend Père Brottier et leur trait d'union, le Directeur du cabinet de Clemenceau puis ministre et maire de Soulac, Georges Mandel, interlocuteur privilégié de Churchill avant de Gaulle.

Après une messe célébrée par l'abbé Da Rocha en la basilique pourtant vaste qui ne suffisait pas à contenir les fidèles, le monument aux Morts a ensuite accueilli des défilés parfaitement ordonnés et discours solennels ainsi que les dépôts de gerbes.

Joël Le Cloître a vivement remercié les organisateurs de l'événement : les présidents Le Dorven (UNC de Saint-Vivien), Charrier (Soulac) et Jagues (Le Verdon). Il a également remis à Xavier Pintat la médaille de la reconnaissance de l'UNC.

HISTOIRE

L' UNC créée voici 100 ans, était destinée à perpétuer la mémoire de ces femmes et de ces hommes qui ont défendu les valeurs de notre République, qui ont été blessés ou qui sont morts pour la France, à quelque niveau que ce soit, quelles que soit leurs origines ou convictions. Ce sera le Général Léon Durand, l'homme du Grand Couronné de Nancy, qui en assura la première présidence en l'organisant et en lui donnant sa devise « *Unis comme au front* ». Reconnue d'utilité publique le 20 mai 1920, l'Union Nationale des Combattants sera et est aux côtés de tous les combattants, veuves, orphelins, de tous les conflits et accueille tous ceux qui souhaitent pérenniser cette œuvre d'utilité publique, sociale et humanitaire.

Sécurité

Xavier Pintat, maire de Soulac et président de la CdC Médoc Atlantique, a accueilli en mars l'inspection annuelle de la Communauté de Brigades (COB) de Soulac.

Orchestrée par le major Jean-Pierre Parioleau, commandant la COB de Soulac, l'inspection s'est déroulée sous l'autorité du commandant de la compagnie de Lesparre, Cécile Joncour, en présence des élus des communes couvertes par la COB.

Le bilan de l'année 2017, sur fond de projections et diagrammes commentés par le major Parioleau, a présenté les circonscriptions, unité, activités, statistiques (délinquance générale, interventions, sécurité routière...).

Le major est secondé par l'adjudant-chef Espinosa sur la brigade de Soulac et par l'adjudant chef Blanchet sur celle de Saint-Vivien. Avec 806 crimes et délits recensés on constate une délinquance générale en baisse sur Soulac.

Les atteintes aux biens et aux personnes baissent de 13 % avec 448 faits contre 554 en 2016.

Pour le commandant Joncour satisfaite du bilan de 2017, les points essentiels concernent notamment la sécurité routière, la lutte à poursuivre contre les cambriolages, le travail de proximité, de façon à renforcer le sentiment de sécurité des usagers.

18 JUIN

Chaque 18 juin les élus de la commune de Soulac, les associations mémorielles, les élèves, directeurs, enseignants du collège Georges Mandel et de l'école primaire Jules Ferry, se recueillent ensemble dans le parc de l'Hôtel de Ville, devant la stèle du Général de Gaulle, afin de commémorer l'Appel du 18 juin 1940, « *symbole de la France qui ne renonce pas* ».

Deux élèves sont alors récompensés pour leur travail, notamment en histoire, distingués auparavant par leurs directeurs respectifs. Les lauréats 2018 sont Lily Darnis (élève de CM2) et Kéoni Maymon. Ils ont lu le texte de l'Appel du Général de Gaulle.

LA COMMUNE DE SOULAC-SUR-MER VIENT DE RECEVOIR, POUR LA DOUZIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE LABEL EUROPÉEN PAVILLON BLEU PAR LE JURY INTERNATIONAL QUI S'EST RÉUNI LE 18 AVRIL 2018 À COPENHAGUE (DANEMARK).

L'écolabel Pavillon Bleu récompense l'ensemble de la station et de ses plages pour la qualité des eaux de baignade et les efforts accomplis en faveur du respect de l'environnement que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la gestion des déchets, de la sécurité, de l'accueil des handicapés, de la propreté ou bien encore des services proposés.

TENNIS 2018
UNE MAGNIFIQUE SAISON

La saison tennistique 2018 loin d'être achevée, comble déjà les sportifs et les dirigeants du Tennis Club Soulac (TCS). Daniel Milliet (adjoint responsable) et René Dousset (président) peuvent se retourner sur le bilan avec fierté et regarder l'avenir avec confiance tant chez les adultes que chez les jeunes.

Si Jérôme Dousset, le professeur du club depuis 11 ans a pris une autre direction professionnelle en février, il avait accompli auparavant un travail de formation très important. Les cours sont maintenant assurés par Florian Milliet, avec Thomas Cossonet en juillet et août.

ROLAND GARROS

Le moment de gloire 2018 demeurera le tournoi Roland Garros, et particulièrement la date du 3 juin pour Alice Michelet (12 ans) et Goran Guérinet (9 ans). Ils sont entrés sur le court central Philippe Chatrier, suivis par les caméras de télévision, en tenant chacun la main de Sloane Stephens (N° 10 mondiale qui gagnera le match) pour Alice et de l'Estonienne Anett Kontaveit pour Goran qui a même eu l'honneur de lancer la pièce !

Alice et Goran faisaient partie des rares jeunes joueurs des 50 clubs sélectionnés par la FFT (sur 8 000 en France). Déjà une performance pour le TCS. Le 28 mai, René Dousset et Daniel Milliet avaient représenté le club à Paris, lors de la journée des Présidents.

L'ANNÉE 2017/2018 FUT RICHE SUR LES COURTS DU TENNIS DE LA FORÊT.

Le Comité de Gironde et le TCS ont notamment organisé les finales du Challenge de Gironde le 22 avril pour les catégories 12 ans, 13 ans, 14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans.

Le 8 juin, le club a organisé le Tournoi Galaxie réservé aux jeunes joueurs (ses), niveau orange.

Le 9 juin, le TCS a couplé la fête de son école de tennis avec la fête nationale du Tennis en organisant une journée découverte pour toutes les générations.

Quant à l'équipe 1 composée de Benjamin Bardineau, Brice Charpentier, Florian Milliet et Yannick Roussel (capitaine), elle accède en 3ème série régionale la saison prochaine.

Enfin la saison se terminera en beauté par le tournoi open du 3 au 18 août.

LE COMPLEXE SPORTIF

Le complexe sportif du Tennis de la Forêt, installé au cœur de la pinède, est l'héritier d'une longue tradition tennistique née avec l'essor de la station balnéaire à la Belle Epoque qui découvrait les bienfaits des bains de mer et du sport en général sur la santé.

Il compte aujourd'hui 12 surfaces green-set, deux terrains couverts, un court en terre battue, un mur d'entraînement, l'éclairage outdoor et indoor, un club house parfaitement aménagé, un espace barbecue, un terrain de pétanque, et bientôt deux courts de padel (sport de raquettes alliant le squash et le tennis).

FOOTBALL
CLUB MEDOC CÔTE D'ARGENT

BILAN DE SAISON

Pour la première année d'existence du FC Médoc Côte d'Argent, le bilan sportif est largement positif, une seule ombre au tableau est le forfait général des U18, catégorie complexe à gérer.

Le football d'animation constitué d'une centaine de joueurs comprenant 7 féminines a fièrement représenté les couleurs du club a travers les plateaux et différents tournois. Il faut signaler que l'objectif principal de ces catégories doit être avant tout le plaisir de pratiquer une passion avec des copains.

La Catégorie U13 comprenant deux équipes dont l'une a participé au championnat régional a permis à nos jeunes de se confronter au gratin du football et notamment le Stade Bordelais et Bergerac dont les équipes seniors évoluent au 4éme niveau hexagonal.

Les U15 ont quant a eux terminé seconds de départementale 3, les joueurs ont démontré une véritable cohésion, mais aussi des perspectives de marge de progression intéressante pour les années à venir.

L'équipe seniors 1 a réalisé de jolis parcours tant en coupe de France (éliminée au 4ème tour par une Régionale 1), qu'en coupe de Nouvelle Aquitaine (éliminée au 8ème tour) ou encore en coupe district (éliminée également par un club de Régionale 1).

En championnat l'objectif de montée en Régionale 3 est atteint, en terminant à la quatrième place. Il faut souligner la progression dans la maîtrise technique du groupe tout au long de la saison.

L'équipe seniors 2 ne fut pas en reste en se qualifiant brillamment pour la demi-finale de coupe de Gironde des réserves en éliminant au passage deux équipes de niveau régional mais tombant face au futur vainqueur de cette coupe, le FC Bassin d'Arcachon évoluant en Régionale 2.

En championnat après une première partie de saison très aboutie, le groupe réserve a répondu aux attentes en finissant également 4ème, dernière place de maintien en départementale 1, place due aux nombreuses descentes d'échelon régional.

Les équipes vétérans au nombre de deux, ont pratiqué leur passion sans enjeux, mais uniquement pour le plaisir et surtout la convivialité.

TOURNOI CHRISTIAN FETIS

Le 22 avril, le FC Médoc Côte d'Argent a organisé le 14ème tournoi Christian Fétis de football. Les jeunes U11 du football Club Médoc Côte d'Argent ont accueilli leurs homologues de la France entière sur le stade Dartial. Quelque 230 joueurs, leurs parents, leurs éducateurs, ont vécu deux journées intenses de sport et de soleil sous la double présidence de Lionel Laslandes et Cédric Narbaté. Une nouvelle fois les Landais se sont imposés avec une victoire du Stade Montois sur Tarnos. Les jeunes Médocains du FC Médoc Côte d'Argent se sont classés 6ème, 9ème et 14ème. Le maire de Soulac Xavier Pintat a remis les récompenses entouré de l'encadrement du club, remerciant pour la promotion sportive et touristique de la station balnéaire assurée à travers cet évènement.

LES PETITS PRINCES

Le 16 juin, 34 équipes de jeunes footballeurs de catégorie U8/U9, ont disputé le Tournoi de prestige « Les Petits Princes » sur le Stade Dartial à l'invitation du FC Médoc Côte d'Argent totalement mobilisé. Persan (région parisienne) s'est imposé face à Trélissac après tirs au but, la première équipe locale arrive 5ème. Quatre équipes du FC Médoc Côte d'Argent participaient dont une féminine. Les jeunes U13 du club ont arbitré les 180 matches de la journée.

SOLIDARITÉ

Le FC Médoc Côte d'Argent et le CCAS (centre communal d'action sociale) de Soulac mènent plusieurs actions communes intergénérationnelles. L'une d'elles réunit les séniors soulacais et les jeunes U12 du club au foyer du Stade Dartial. Grégory Martin, salarié du club de football, responsable de l'équipe des U12, est mis à disposition afin d'exercer sa spécialité professionnelle sociale auprès des séniors inscrits aux ateliers du CCAS. Il organise notamment des ateliers mémoire et une initiation aux tablettes numériques. Des efforts reconnus par les instances tant sportives que sociales.

Une pointe de culture

Depuis le Moyen-âge, l'Histoire (avec un grand H) de Soulac s'écrit autour des pierres de sa Basilique Notre-Dame de la Fin des Terres. Elle méritait donc bien les spectaculaires manifestations organisées tout au long d'un week-end d'hommage par le service culturel de la ville les 5 et 6 mai. Le public ne s'y est pas trompé, il était présent en grand nombre aux deux rendez-vous, conscient de la rareté de ces instants privilégiés.

LA SOIRÉE DU SAMEDI FUT DÉDIÉE AU 20ÈME ANNIVERSAIRE DE SON CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Souvenons-nous : il y a 20 ans, le 2 décembre 1998, sous l'impulsion du Père De Bruyne curé de la paroisse, la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres, déjà classée Monument Historique du patrimoine national en 1891, se voyait décerner le Graal en la matière, son classement au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Chemins de Compostelle. Des millions de Jacquets arrivés par voie maritime, fluviale ou terrestre des pays du Nord s'y sont fait bénir au départ de cette voie littorale vers Saint-Jacques de Compostelle. Tombée ensuite en désuétude au profit des grandes voies, la voie littorale ou voie de Soulac a été rouverte à partir de 1998 et du classement qui a suscité un véritable engouement pour la redécouverte de ce pan d'histoire.

Le maire Xavier Pintat, en ouverture du spectacle, a brièvement retracé le parcours complexe de la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres, notamment de ses cent ans de sommeil sous le sable et de sa résurrection, qui ont donné sa devise à Soulac : « *Ex arena Rediviva surgit* » (du sable elle surgit ressuscitée). Il a rappelé les circonstances de son classement au patrimoine de l'Unesco, fierté légitime des Soulacais.

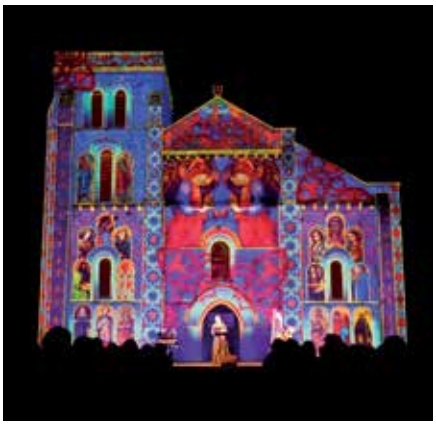

La météo clémente, le spectacle historique, la musique et ses interprètes exceptionnels, le monument millénaire de la basilique Notre-Dame de la Fin des terres et sa sobriété romane servis par la technique flamboyante du 21ème siècle, l'espace minéral de la Place Aliénor d'Aquitaine propre à servir d'écrin à de tels événements sans leur voler la vedette, se sont alliés pour célébrer ce vingtième anniversaire dans l'enchantement d'une soirée.

La façade monumentale de la basilique animée par les projections inspirées tantôt de l'éclat de vitraux et de l'imagerie médiévale, tantôt d'incursions géométriques symboliques plus contemporaines et de notes art déco, servait de décor à la voix enchanteresse de Lucie Fouquet, accompagnée par les notes fluides de la harpe d'Isabelle Lagors et le rythme imprimé par l'organiste Christian Ott.

LE RETOUR DE L'ORGUE MUTIN CAVAILLÉ COLL

Dimanche 6 mai un concert a été offert en soirée afin de célébrer magistralement le retour de l'orgue Mutin Cavaillé-Coll après plusieurs mois de restauration.

Frédéric Blanc (organiste titulaire du grand orgue Cavaillé-Coll de l'église Notre-Dame d'Auteuil à Paris, concertiste international dont le coup de foudre pour l'orgue remonte à son enfance justement à Soulac), Stéphane Vaillant (trompettiste de l'orchestre symphonique de la Garde Républicaine) et Nicolas Pardo (trompettiste de l'orchestre du Capitole de Toulouse) se sont associés pour créer l'événement.

Après plusieurs mois d'absence pour démontage complet, l'orgue Mutin Cavaillé-Coll, élément du patrimoine culturel et cultuel de la ville de Soulac, est enfin de retour dans la tribune de sa basilique où il avait été installé au 19ème siècle. Depuis 1977, date du dernier relevage, des réparations succinctes parvenaient difficilement à lui conserver un semblant de lustre. Le temps, le travail des pièces et matériaux soumis à l'usure et aux fluctuations de température opéraient insidieusement. Une restauration complète devenait urgente. Elle a été confiée par le service culturel de la commune à l'expertise des facteurs Léa et Gabriel Nencioli assistés du maître d'ouvrage Thierry Semenoux, technicien conseil de la DRAC. L'abbé Daniel Da Rocha (associé aux travaux) et les paroissiens ouvrent une nouvelle page.

MUSÉE

Le 19 mai, une nuit des musées très « cosy »

Petites tables nappées, cocktail et œuvres de la collection privée de la ville prenaient place à l'étage, invitant le public, plus nombreux cette année, à vivre le musée autrement ! Perry Gordon & His Rhythm Club rythmaient la soirée de swing, jazz et rock'n'roll pour une ambiance festive et conviviale. Une soirée très réussie !

Le 23 juin, la seconde partie de la collection du musée, vivait au travers de l'exposition « Ni vu, ni connu », un nouveau vernissage en présence de Christian JEAN DIT CAZAUX, conseiller culturel du musée de Soulac. Chaleureusement félicité pour les moyens mis en œuvre au maintien de l'attractivité de la collection, Xavier Pintat soulignait tout son intérêt pour le musée de la ville en particulier et pour la culture en général. Ces moments d'échanges se sont prolongés autour d'un sympathique cocktail.

DU 20 AU 23 SEPTEMBRE

LA FFCV (FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CINÉMA ET VIDÉO) ORGANISE LE FESTIVAL NATIONAL DU COURT MÉTRAGE À SOULAC « CINÉ EN COURTS ». 82 FILMS SERONT PRÉSENTÉS LORS DE PLUS DE 14 HEURES DE PROJECTION À L'OCÉANIC.
L'ENTRÉE EST GRATUITE POUR LE PUBLIC.

Pour la 3ème année consécutive cette fête du cinéma née du partenariat entre la FFCV, la municipalité de Soulac et – pour la première fois - l'association des commerçants, attirera des cinéastes et vidéastes amateurs sélectionnés dans les huit régions de France découpées par la fédération. Ils disputeront un concours richement doté dont celui du Président de la République et celui de la Ville de Soulac.

Soulac fait partie de l'UR6 (6ème Région réunissant la Nouvelle-Aquitaine et Midi-Pyrénées). La commune a la chance de compter parmi ses citoyens Jules Lambert, cheville ouvrière du festival, membre de l'UR6 et trait d'union des différentes structures. Le 20 septembre, en ouverture il présentera « Soulac 1900 » un film tourné les 2 et 3 juin 2018 durant la fête Belle Epoque.

« Le Bistrot des festivaliers » constituera l'innovation du festival. Un rendez-vous entre festivaliers et public ouvert par l'association des commerçants sur la place du marché, devant l'Océanic.

Le président Jean-Claude Michineau et le conseil d'administration fédéral mèneront leur première assemblée générale lors de cette rencontre nationale.

Soulac 1900

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS

Pour le 15ème anniversaire de ce pari fou d'organiser un événement susceptible d'attirer les foules à Soulac en avant saison durant un week-end festif Belle Epoque, l'association Label Soulac présidée par Manuela Lieuteau-Sanchez n'a pas lésiné sur les moyens. Après quelques années d'absence **la machine à remonter le temps est revenue sous la forme de la fameuse locomotive à vapeur 140 C 38 en l'honneur des festivités des 2 et 3 juin.**

Ses passagers costumés ont effectué le trajet Bordeaux Saint-Jean/Soulac-les Bains à bord du fameux « train de plaisir » qui permettait aux maris, citadins industrieux, de rejoindre leur famille en villégiature à l'époque de la création des stations balnéaires. En 2018, le plaisir fut toujours au rendez-vous à l'intérieur des wagons et sur les quais des gares d'étapes qui rivalisent d'imagination pour accueillir les voyageurs.

« *Soulac-les-Bains, tout le monde descend* »… avec une heure de retard ! Mais quelle fête d'accueil ! Des quais noirs de monde, de la musique, des vieilles voitures, motos, cycles de collections, le discours républicain du maire déclamé comme il se doit, le french cancan, et le cortège de remontée musicale vers le centre-ville.

Chaque premier week-end de juin, le « *miracle* » espéré se reproduit drainant environ 25 000 personnes. Même la météo pourtant capricieuse, avait décidé une trêve et ouvert une parenthèse de soleil. Double miracle cette année puisque le train, menacé de suppression pour cause de grève des cheminots, a quand même répondu présent.

« *Tout roule* » était le mot d'ordre de la fête. Et tout a roulé, tourné, bougé, dansé, tourbillonné, à pied, à cheval, en voiture, à vélo, à moto, sur la grande roue, le carrousel… « De la musique partout » complétait la règle à suivre pour les 200 artistes. Un rythme festif soutenu le jour, plus trépidant le soir et quelques rendez-vous exceptionnels – « Orphée aux Enfers » de Gluck par Ariana Médoc le vendredi soir en la basilique, le concours « Entrez dans la danse » le samedi soir, - des bénévoles inoxydables, plusieurs mois de travail de préparation, une volonté et un optimisme à toute épreuve pour la présidente forte du soutien sans faille de son maire et du conseil municipal, tels semblent être les ingrédients de la réussite.

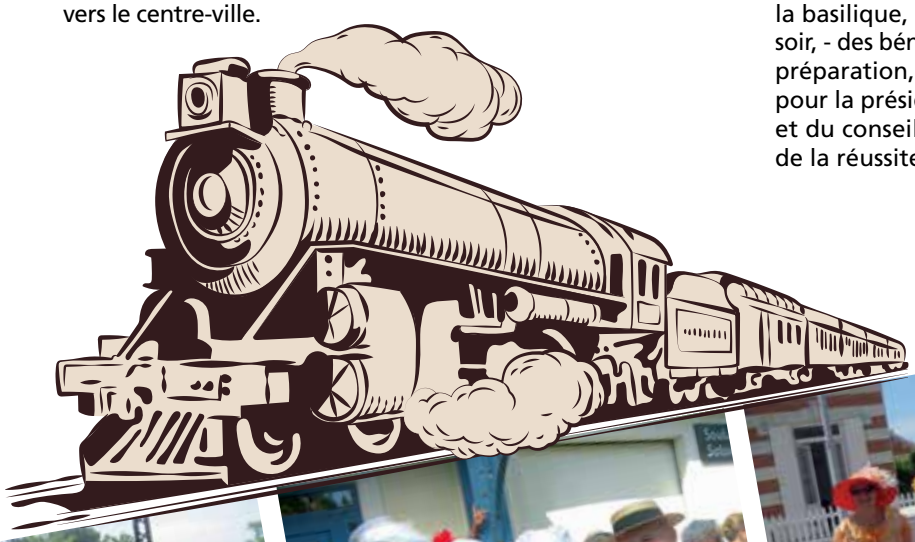

ccas

600 000 € de travaux à Soleil d'or, entièrement financés par la CARSAT

Soleil d'Or, résidence autonomie (RA) gérée par le CCAS (centre communal d'action sociale) de Soulac propose 62 appartements de 33 m² chacun.

Claude Martin, adjoint délégué a succédé en 2014 à Roland Blais, développant l'aspect relationnel à l'intérieur et à l'extérieur de la RA. Choix judicieux puisqu'il vaut à la ville la reconnaissance de la CARSAT (caisse d'assurance retraite) Aquitaine sous forme de participations financières.

La ville de Soulac s'était portée candidate sur un appel à projet lancé par la CARSAT en faveur des RA. Le projet présenté, estimé à environ 600 000 € pour la totalité de la réhabilitation de Soleil d'Or, va être subventionné à 100 % ! 380 200 € de subvention directe auquel s'ajoute un prêt à taux zéro sur 20 ans pour le solde.

Une aubaine méritée pour les efforts déployés en faveur des actions relationnelles sous formes d'ateliers (numérique, théâtre, mémoire).

Soleil d'Or va donc entrer en travaux à partir du dernier trimestre 2018, pour une durée de trois ans, tout en garantissant le maintien du confort de vie pour les résidents. Sont programmés des douches à l'italienne et des volets électriques dans tous les appartements, la climatisation dans les salles collectives et la mise aux normes des cuisines.

ATELIER THEATRE

Le 15 juin, Georgette, Mimi, Yolande, Monique, Paule, Michel, Bernard, la troupe des comédiens du CCAS de Soulac, ont offert une brillante prestation sur la scène de la salle socioculturelle, sous la direction artistique de Jean-Marie Andreux. Claude Martin, adjoint responsable du CCAS, l'avait délogé de sa retraite d'animateur de la Ville de Soulac pour créer cette activité théâtre.

Il ne s'est pas fait prier. Dans un premier temps destinée aux résidents de Soleil d'Or, elle a séduit des comédiens de l'extérieur. Ils répétaient depuis novembre dernier et ont offert une représentation très applaudie des fables de La Fontaine et saynètes de leur cru.

Métamorphoses

Liée au patrimoine historique et religieux de Soulac, la salle Notre-Dame (rue Galliéni) propriété de l'association bordelaise Pey-Berland, s'était substituée à la basilique Notre-Dame de la Fin des Terres pour la célébration du culte lors d'épisodes d'inondations. En effet en 1920, 1953, 1954 et 1955, l'eau est montée parfois à 2,50 mètres à l'intérieur de la basilique. Après travaux de rénovation, elle est repartie pour une nouvelle vie.

Ces dernières années, la commune louait le lieu pour y accueillir des réunions d'associations. Récemment la commune en est devenue propriétaire. Les travaux de restructuration sont en cours d'achèvement sous la maîtrise d'œuvre de Delphine Pirrovani (BPM Architectes).

Mme Pirrovani reconnaît que la structure initiale était de bonne qualité, des murs à la toiture remaniée et testée étanche. Les travaux extérieurs ont été réalisés conformément au règlement de la SPR (ex-ZPPAUP) et selon les critères des Bâtiments de France afin de conserver l'esprit du bâtiment. Les mosaïques originelles sur le pignon ont été mises en valeur par un choix de teintes taupe et coquille d'œuf pour les murs et du blanc pour les menuiseries.

En revanche, la rénovation intérieure contemporaine s'avérait impérative. La charpente métallique est conservée et renforcée par des éléments graphiques visibles en soutien du nouveau plafond.

Ont été installés un double vitrage, l'isolation thermique, un traitement acoustique, la mise aux normes électrique, un nouvel éclairage servi par des suspensions noires en rappel des volutes de la charpente métallique apparente, des sanitaires, un sas d'entrée, un espace bar, une loge, un espace scène modulable…

Quant au sol, l'ancien parquet sur sable a laissé place à un carrelage posé sur une dalle en béton isolée. Il conserve l'esprit visuel du bois avec un entretien plus facile.

Bientôt les associations soulacaises retrouveront leurs habitudes.

Repères

GENDARMERIE : 17
Rue Olivier Guinet – 05 56 73 33 90

POLICE MUNICIPALE : 05 56 73 29 15

SAPEURS-POMPIERS : 18 ou 112 (portable)
Rue Olivier Guinet – 05 56 73 63 73

MAIRIE :
2, rue de l'Hôtel de Ville – 05 56 73 29 29

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE :
Rue de la Plage – 05 56 09 86 61

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :
05 56 09 85 77 – *Bureau ouvert de 10h à 12h*
Fermé le samedi

BIBLIOTHÈQUE :
Rue de la Plage – 05 56 73 81 95

PRESBYTÈRE :
Abbé Da Rocha – 06 10 34 22 31

TRÉSOR PUBLIC :
79, rue de la Plage – 05 56 09 81 04

LA POSTE : Rue Mal d'Ornano – 05 56 73 24 70

EDF DÉPANNAGE : 09 726 750 33

EDF AGENCE CLIENTÈLE : 09 69 36 66 66

AÉRODROME : 05 56 09 86 16

SNCF : Av. du G[al] de Gaulle – 05 56 09 85 56

BAC ROYAN-LE VERDON : 05 56 73 37 73

TAXIS SOULAC :
Delphine Martin : 06 75 28 20 76

PHARMACIENS :
M. Devals : 58, rue de la Plage – 05 56 09 84 40
M. Goulley : 37, rue de la Plage – 05 56 09 84 04

MÉDECINS :
Drs Aubert, Bouroux : 05 56 73 35 00
Dr Deraedt : 05 56 09 84 65
Gériatre – Dr Oddos : 05 56 09 83 39
Acupuncteur-mésothérapeute –
Dr Pasquini : 05 56 09 70 39

INFIRMIERS :
CENTRE PARAMÉDICAL : 05 56 09 75 86
M. Cremieu : 06 29 27 86 33
Mme Dupuy : 06 11 54 66 28
Mme Martin : 06 72 42 60 26
Mme Vilmin : 06 85 96 03 63
Mme Valet-Fontan,
et M. Fournier : 05 56 09 75 86
Mme Delacuvellerie : 06 82 17 19 40

LABORATOIRE ANALYSES MÉDICALES :
05 56 73 95 20
Tous les jours de 8h à 12h sauf mercredi

KINÉSITHÉRAPEUTES :
Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit, MM. Bayle, Jacques : 05 56 09 98 35

DENTISTES :
A. Capdarest, P. Ambille : 05 56 09 82 68
Ph. Clerc : 05 56 09 85 42
E. Lagardère : 05 56 73 61 63

PÉDICURE-PODOLOGUE :
M. Gabriel : 05 56 09 96 29

ORTHOPHONISTE :
M. Daramat : 05 56 73 60 67

OSTÉOPATHE :
M. Lagney : 06 58 10 45 09

PSYCHOLOGUE :
M. Vischi : 05 56 09 96 27

VÉTÉRINAIRE :
A. Audry : 05 56 09 77 36

POMPES FUNÈBRES SOULACAISES :
M. Berges : 05 47 83 80 07

ARCHITECTE-CONSEIL COMMUNAL :
M. Jouison : 05 55 73 29 06 ou 29 19
Permanence mensuelle en Mairie sur rendez-vous

ARCHITECTE-CONSEIL DU CAUE :
M. Barillot : 05 56 73 49 23
le 3[ème] mardi du mois de 9h15 à 11h45

MAISON DÉPARTEMENTALE SOLIDARITÉ ET INSERTION :
Salle des permanences RDC Mairie.
Uniquement sur rendez-vous : 05 56 41 01 01

DÉCHETTERIE SOULAC-TALAIS-LE VERDON :
Route du Verdon – 05 56 09 76 49
Du mardi au samedi 8h30 à 12h -14h à 17h30.

NEWTON R.C. Rx B 300 988 342. Imprimé en France 06-2018. Crédit photos : Thinkstock et Freepik, Mairie de Soulac – Document imprimé sur un papier PEFC

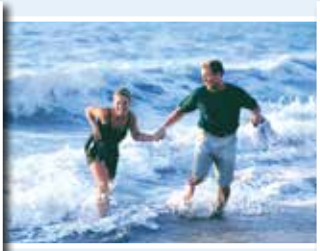

État civil

NAISSANCES

ANDRÉ Nolan, le 9 janvier 2018
TOINARD Sam, Pierre, le 5 février 2018
NODJINDOROUM Laïssy, Gaëlle, le 21 février 2018
MARTIN Julia, le 15 avril 2018
MITAINE Marcus, Lucien, le 19 avril 2018

MARIAGES

ZANCHETTI Jean, Michel et SAINT-SERNIN Nicole, le 14 avril 2018
VACHER Michel, Jean-Marie, Jacques et CHAUSSE Sabrina, Andrée, le 11 mai 2018
RULLEAU Sébastien, Pascal et GRANCOIN Cécile, le 12 mai 2018
PAGEOT Stéphane, Marcel et CRUCHADE Natacha, Gaëlle, le 19 mai 2018

DÉCÉS

Jacques, René RUHLMANN, le 2 février 2018 (79 ans)
Valentine, Renée BELAUD née GANUZA, le 5 février 2018 (93 ans)
Micheline, Reine, Marie VERDEAU, le 8 février 2018 (86 ans)
Jeannine, Adélina, Madeleine FEUILLET née COSNIER, le 10 février 2018 (104 ans)
Josette, Jeanne DURIEU née LACROIX, le 10 février 2018 (94 ans)
Claude, Yves MOUNIER, le 12 février 2018 (88 ans)
Jean, Claude DUPRAT, le 17 février 2018 (83 ans)
Eliane HARISTOY née BRÉCHOTEAU, le 17 février 2018 (96 ans)
Daniel, Louis, Joseph BŒUF, le 18 février 2018 (70 ans)
Michel, Mathieu BACQUEY, le 18 février 2018 (70 ans)
Louis, Pierre HAVENEL, le 24 février 2018 (67 ans)
Madeleine, Lucie, Maria BRETHON née POINTEL, le 24 février 2018 (94 ans)
Simone, Marthe LABORDE née LE ROY, le 28 février 2018 (94 ans)
Joachim, Louis GOURLAY, le 9 mars 2018 (83 ans)
Emile, Robert, Elie CAILLEREZ, le 7 mars 2018 (85 ans)
Francine, Jeanne BORDENAVE, le 11 mars 2018 (71 ans)
Marie, Madeleine LACOTTE née CHÂTEAU, le 11 mars 2018 (105 ans)
Guy, Maurice, Roger, Ovide COUVROT, le 16 mars 2018 (84 ans)
Geneviève, Paulette PRUVOT née DOUDIES, le 21 mars 2018 (88 ans)
Gaston RICHARD, le 27 mars 2018 (97 ans)
Albert, Jean DEMARCHI, le 27 mars 2018 (81 ans)
Christiane, Louise POINEAU née JAN, le 30 mars 2018 (92 ans)
Emmanuelle MARTIN née RAMOS, le 3 avril 2018 (100 ans)
Monique, Marie, Augustine GOURLAY née JOSSE, le 8 avril 2018 (86 ans)
Pierre TIFFON, le 8 avril 2018 (93 ans)
Claude, Yves, André LANCHY, le 9 avril 2018 (95 ans)
Rose, Marie, Angela WERLÉ née MALDINOTTI, le 10 avril 2018 (92 ans)
Ginette LAJOUX née PIERRE, le 11 avril 2018 (90 ans)
Henri, Jean, Marie PIÉTREMENT, le 12 avril 2018 (88 ans)
Jeanne MONANTEAU née LAPORTE, le 13 avril 2018 (94 ans)
Raymond TUTER, le 16 avril 2018 (83 ans)
Thérèse, Janine, Louise, Henriette BARRÉ née ROUXEL, le 8 mai 2018 (88 ans)
Yvonne PRUVOT née BRACHET, le 9 mai 2018 (96 ans)
Alexandra, Yvette, Lucienne GRAMOND née LACAN, le 18 mai 2018 (44 ans)
Roger, Fernand DUCASSE, le 22 mai 2018 (88 ans)
Lucienne, Céline, Yvonne LEMOINE née MICHEL, le 22 mai 2018 (95 ans)
Michel, Charles, Jules SCHRIEKE née RICCY, le 28 mai 2018 (71 ans)
Jean, Pierre SANCHEZ-NIEMBRO, le 8 juin 2018 (83 ans)
Lucienne, Albertine MORA née GUIRAUDIES, le 8 juin 2018 (96 ans)